



COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le quinze du mois de juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Camphin en Pévèle, convoqué le 10 juillet 2020, s'est réuni exceptionnellement dans la salle des fêtes André Hoyaux, sous la présidence de Monsieur Olivier VERCRUYSE, Maire.

Nombre de membres en exercice : **19**

Nombre de membres présents : **14**

Présents : COQUET Christine, COULON Chantal, DELBERGHE Paul-Edward, DELEVOYE Didier, ELOIRE Aurélie, , GUILLAUD Patricia, LEFEBVRE Francis, LEPERS Jean-Marie, LEROY Bertrand, MARCHAND Laurent, MASSELOT Catherine, PESSÉ Sandrine, THIEFFRY Martine, VERCRUYSE Olivier

Secrétaire : GUILLAUD Patricia

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de séance du 30 juin 2020

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 30 juin 2020.

2. Budget principal – vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Olivier VERCRUYSE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Olivier VERCRUYSE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	152 466.50			188 659.25	152 466.50	188 659.25
Opérations de l'exercice	2 057 467.58	1 524 873.46	1 185 463.24	1 737 498.22	3 242 930.82	3 262 371.68
TOTAUX	2 209 934.08	1 524 873.46	1 185 463.24	1 926 157.47	3 395 397.32	3 451 030.93
Résultats de clôture	685 060.62			740 694.23		55 633.61
Restes à réaliser	37 863.98	185 797.50				147 933.52
TOTAUX CUMULES	722 924.60	185 797.50		740 694.23	722 924.60	926 491.73
RESULTATS DEFINITIFS	537 127.10			740 694.23		203 567.13

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité (à l'exception de Monsieur le Maire qui n'a pas pris part au vote), arrête les comptes de l'exercice 2019 en adoptant le compte administratif.

3. Budget principal – Affectation des résultats 2019

Le Compte Administratif fait apparaître les résultats suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2019	-532 594,12
Résultats antérieurs :	-152 466,50
Résultats de clôture de l'exercice 2019 :	-685 060,62

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2019	552 034,98
Résultats antérieurs :	655 859,55
Part affectée à l'investissement en 2019 :	- 467 200,33
Résultats de clôture de l'exercice 2019 :	740 694,20

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE **55 633,58**

Compte tenu des restes à réaliser :

Résultat cumulé d'investissement :	- 685 060,62
Restes à réaliser en dépenses :	- 37 863,98
Restes à réaliser en recettes :	185 797,50

RESULTATS DEFINITIFS **- 537 127,10**

Le Conseil Municipal, après délibération :

- . A voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- . Décide la reprise des résultats 2019
- . Confirme :
 - un besoin de financement de la section d'investissement de 537 127,10 € et décide donc l'apurement du déficit par un crédit au compte 1068 de 537 127,10 €
 - la reprise au 002 du solde de fonctionnement à hauteur de 203 567,10 €

Décision adoptée à l'unanimité.

4. Budget principal – Approbation du compte de gestion du receveur – Exercice 2019

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaire de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité

5. Budget annexe « Lotissement Carette » - Vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Olivier VERCRUYSE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Olivier VERCRUYSE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00	0.00	0.00	37 989.50	0.00	37 989.50
Opérations de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX				37 989.50		37 989.50
Résultats de clôture				37 989.50		37 989.50
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES				37 989.50		37 989.50
RESULTATS DEFINITIFS						37 989.50

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité (à l'exception de Monsieur le Maire qui n'a pas pris part au vote), arrête les comptes de l'exercice 2019 en adoptant le compte administratif.

6. Budget annexe « Lotissement Carette » - Affectation des résultats 2019

Le Compte Administratif fait apparaître les résultats suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2019 :	0.00
Résultats antérieurs :	0.00
Résultats de clôture de l'exercice 2019	0.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2019 :	0.00
Résultats antérieurs :	37 989.50
Résultats de clôture de l'exercice 2019 :	37 989.50

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE **37 989.50**

Compte tenu des restes à réaliser :

Résultat cumulé d'investissement :	0.00
Restes à réaliser en dépenses :	0.00
Restes à réaliser en recettes :	0.00
Résultat définitif :	37 989.50

Le Conseil Municipal, après délibération :

- . A voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- . Décide la reprise des résultats 2019
- . Décide d'affecter au compte 002 la somme de 37 989.50 €

Décision adoptée à l'unanimité.

7. Budget annexe « Lotissement Carette » - Approbation du compte de gestion du receveur – Exercice 2019

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaire de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Décision adoptée à l'unanimité

8. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Monsieur le Maire donne lecture de l'état de notification d'imposition des taxes directes locales pour 2020 transmis par le Directeur régional des Finances Publiques, ainsi que la notice explicative des modes de calcul, des conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux, notamment les limites de chacun, les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de ne pas augmenter ni diminuer les taux des taxes directes locales pour 2020,
FIXE les taux d'imposition pour l'année 2020 comme suit :

	Taux 2019	Taux 2020	Bases 2020	Produits 2020
Taxe foncière (bâti)	20,09 %	20,09 %	1 626 000	326 663
Taxe foncière (non bâti)	62,16 %	62,16 %	55 300	34 374
TOTAL				361 037

Décision prise par :

- 17 voix POUR
- 1 voix CONTRE (Jean-Marie LEPERS)

9. Budget principal – Vote du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal est invité à approuver le Budget Primitif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAP.	LIBELLE	RESTE A REALISER	VOTE	TOTAL (RAR+VOTE)
011	Charges à caractère général		409 405.43	409 405.43
012	Charges de personnel et frais assimilés		645 390.47	645 390.47
65	Autres charges de gestion courante		193 971.85	193 971.85
Total des dépenses de gestion courante			1 248 767.75	1 248 767.75
66	Charges financières		40 000.00	40 000.00
67	Charges exceptionnelles		10 744.28	10 744.28
Total des dépenses réelles de fonctionnement			1 299 512.03	1 299 512.03
023	Virement à la section d'investissement		610 926.32	610 926.32
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section fonct.			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			610 926.32	610 926.32
TOTAL			1 910 438.35	1 910 438.35

+
D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0.00

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 910 438.35

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

CHAP.	LIBELLE	RESTE A REALISER	VOTE	TOTAL (RAR+VOTE)
013	Atténuation de charges		1 000.00	1 000.00
70	Produits des services, du domaine et ventes		157 881.99	157 881.99
73	Impôts et taxes		924 251.97	924 251.97
74	Dotations et participations		553 747.79	553 747.79
75	Autres produits de gestion courante		69 989.50	69 989.50
Total des recettes de gestion courante			1 706 871.25	1 706 871.25
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
Total des recettes réelles de fonctionnement			1 706 871.25	1 706 871.25
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section fonct.			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0.00	0.00
TOTAL			1 706 871.25	1 706 871.25

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 203 567.10

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 910 438.35

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

CHAP.	LIBELLE	RESTE A REALISER	VOTE	TOTAL (RAR+VOTE)
21	Immobilisations corporelles	37 863.98	542 540.87	580 404.85
23	Immobilisations en cours			
Total des dépenses d'équipement		37 863.98	542 540.87	580 404.85
10	Dotations, fonds divers et réserves			
16	Emprunts et dettes assimilées		395 201.54	395 201.54
Total des dépenses financières		0.00	395 201.54	395 201.54
Total des dépenses réelles d'investissement		37 863.98	937 742.41	975 606.39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
Total des dépenses d'ordre d'investissement			0.00	0.00
TOTAL		37 863.98	937 742.41	975 606.39

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 685 060.62

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 660 667.01

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement

CHAP.	LIBELLE	RESTE A REALISER	VOTE	TOTAL (RAR+VOTE)
13	Subventions d'investissement	100 519.50	40 000.00	140 519.50
16	Emprunts et dettes assimilées		100 000.00	100 000.00
Total des recettes d'équipement		100 519.50	140 000.00	240 519.50
10	Dot. Fonds divers et réserves (hors 1068)		186 816.09	186 816.09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		537 127.10	537 127.10
138	Autres subventions d'investissement non transf.	85 278.00	0.00	85 278.00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Total des recettes financières		85 278.00	723 943.19	809 221.19
Total des recettes réelles d'investissement		185 797.50	863 943.19	1 049 740.69
021	Virement de la section de fonctionnement		610 926.32	610 926.32
040	Opérations d'ordre de transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
Total des recettes d'ordre d'investissement			610 926.32	610 926.32
TOTAL		185 797.50	1 474 869.51	1 660 667.01

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0.00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 660 667.01

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte le budget primitif de l'exercice 2020.

Décision prise à l'unanimité.

10. Budget annexe « Lotissement Carette » - Vote du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal est invité à approuver le Budget Primitif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAP.	LIBELLE	RESTE A REALISER	VOTE	TOTAL (RAR+VOTE)
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
65	Autres charges de gestion courante		37 989.50	37 989.50
Total des dépenses de gestion courante		0.00	37 989.50	37 989.50
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0.00	37 989.50	37 989.50
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section fonct.			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0.00	37 989.50	37 989.50
TOTAL		0.00	37 989.50	37 989.50

+

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0.00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 37 989.50

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

CHAP.	LIBELLE	RESTE A REALISER	VOTE	TOTAL (RAR+VOTE)
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
Total des recettes de gestion courante		0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
Total des recettes réelles de fonctionnement		0.00	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section fonct.			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00	0.00	0.00

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 37 989.50

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 37 989.50

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

CHAP.	LIBELLE	RESTE A REALISER	VOTE	TOTAL (RAR+VOTE)
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
Total des dépenses d'équipement		0.00	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
16	Emprunts et dettes assimilées			
Total des dépenses financières		0.00	0.00	0.00
Total des dépenses réelles d'investissement		0.00	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
Total des dépenses d'ordre d'investissement				
TOTAL			0.00	0.00

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0.00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT
Recettes d'investissement

CHAP.	LIBELLE	RESTE A REALISER	VOTE	TOTAL (RAR+VOTE)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
Total des recettes d'équipement		0.00	0.00	0.00
10	Dot. Fonds divers et réserves (hors 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investissement non transf.			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Total des recettes financières		0.00	0.00	0.00
Total des recettes réelles d'investissement		0.00	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
Total des dépenses d'ordre d'investissement				
TOTAL		0.00	0.00	0.00

+	
R001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0.00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte le budget primitif de l'exercice 2020.

Décision prise à l'unanimité.

11. Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée :

- ✓ Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- ✓ De 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléant

Le conseil municipal doit présenter 32 contribuables pour permettre au directeur régional ou départemental de désigner 8 commissaires titulaires et suppléants qui constitueront la commission communale des impôts directs.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal propose la liste suivante :

1	LEFEBVRE Francis	8	LEPERS Jean-Marie
2	MARCHAND Laurent	9	BELLENGEZ Régis
3	LEROY Bertrand	10	CATRIX Jean-Marie
4	PESSE Sandrine	11	EVERAERT Pierre
5	MASSELOT Catherine	12	DELEMAZURE Patrick
6	GUILLAUD Patricia	13	LEMAIRE Aurélien
7	COQUET Christine	14	DELEVOYE Didier

15	DOISNE Martine	24	FIEVET Béatrice
16	HOUZET Martin	25	PAUL Christine
17	COULON Chantal	26	THIEFFRY Martine
18	COMPAGNE Jean-Pierre	27	VERDONCK Sébastien
19	DELEMAZURE Jules	28	GUSTIN Jacques
20	EVERAERT Auguste	29	PARENT Monique
21	MESTDAG Ludovic	30	DECLERCQ Marie
22	BONNEL Amaury	31	RECHIGNAC Philippe
23	ELOIRE Aurélie	32	GAIFFE Edith

12. Demande de subvention au titre de l'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération

Monsieur le Maire présente les projets d'aménagements de dispositifs de sécurité sur la route départementale 93 :

Projet n° 1 : RD93 – rue de Bouvines
Création d'un ilot en entrée d'agglomération

Projet n° 2 : RD93 – rue de Créplaine
Installation d'un ralentisseur trapézoïdal

Projet n° 3 : RD93 – résidence Beauséjour
Installation d'un plateau surélevé avec passage piétons

Projet n° 4 : RD93 – rue de la Plaine
Création d'un passage piétons

Dans le cadre de ces travaux, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune peut solliciter une subvention au titre de l'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✚ **ADOpte** le projet de travaux de sécurisation sur la route départementale 93.
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention au titre de l'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération, à présenter le dossier de demande et à monter le dossier de financement correspondant.
- ✚ **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces utiles à cette opération.

Décision prise à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Vu le Maire,
Olivier VERCRUYSSÉ